



Envoyé en préfecture le 30/09/2022

Reçu en préfecture le 30/09/2022

Affiché le

SLO 74

ID : 033-213300700-20220927-202260-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-sept septembre, le Conseil Municipal de BRACH,
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, en vertu de l'article L.2121-7 du Code
Général des Collectivités Territoriales
Sous la Présidence de Monsieur Didier PHOENIX, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal : 20 septembre 2022

Nombre de conseillers

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 13

Etaient présents : Didier PHOENIX, Gilles NAVELLIER, CHAUSSONNET Denis, Jacques LASSALLE, Carmen PICAZO, Chantal BOURDELAS, Colette DUPIN, Franck MEYRE, Isabelle DUVILLARD, Audrey JOLLY, Renaud CHEIN, Catherine SANCHEZ, Sophie OLIAS—ZEITSCHERL

Etaient absent excusé : Gilles RODRIGUEZ, Magali LARAPIDIE

Secrétaire de séance : Catherine SANCHEZ

DELIB_2022/60_Urbanisme

Dénomination de la voie desservant le lotissement de la clef des champs

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT qu'il convient de procéder à la dénomination de la voie nouvelle du Lotissement LA CLEF DES CHAMPS

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

DECIDE à l'unanimité

D'ADOPTER la dénomination « ALLEE DE LA CLEF DES CHAMPS ».

CHARGE Monsieur le maire de communiquer cette information notamment aux services de la Poste, et de faire la mise à jour dans la base d'adresse locale.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

La secrétaire de séance,
C.SANCHEZ

Le Maire,
D.PHOENIX



1, Place de l'Eglise 33480 BRACH MEDOC
Tél. : 05.56.58.23.66 **** Fax : 05.56.58.12.97